

Michel Beaussier retrouve son ancienne équipe

Posté le 07-05-2018

LinkedIn

Twitter

Facebook 57

Email

Imprimer



© Valérie Archeno

Michel Beaussier

Avocat spécialiste du droit pénal des affaires, Michel Beaussier quitte White & Case pour rejoindre le cabinet de niche fondé par son ancienne équipe, Claire de Haut de Sigy et Julian Christen Coat.

« *Je souhaite terminer ma carrière en participant à l'avenir d'un jeune cabinet d'avocats, un nouveau modèle singulier et résolument moderne.* » C'est par ces mots que Michel Beaussier explique son choix de travailler dorénavant au sein du **cabinet Coat Haut de Sigy, fondé il y a moins d'un an par deux de ses collaborateurs seniors**. Claire de Haut de Sigy et Julian Christen Coat accueillent donc dans leur jeune équipe leur mentor qu'ils avaient quitté à la rentrée 2017. « *Quoi de mieux pour terminer sa carrière que de devenir le collaborateur de ses anciens collaborateurs ?*, ironise l'avocat. *Qui, après 40 ans de carrière, peut s'enorgueillir d'avoir des patrons aussi jeunes que compétents ?* » Conseil également de nombreuses institutions financières, Michel Beaussier est un expert de la gestion du risque pénal en entreprise. Il plaide

devant l'AMF et l'ACPR pour la défense de ses clients. C'est un spécialiste de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, de la corruption et contre la fraude des moyens de paiement. Fondateur de son propre cabinet, Beaussier & Associés, il a été l'un des rares pénalistes des affaires à sauter le pas en intégrant une firme internationale. En choisissant White & Case en 2010, il lui offre une vraie équipe de pénalistes pouvant défendre les grandes entreprises, les institutions financières et leurs dirigeants devant les juridictions répressives et leur proposer un service sur mesure en matière de *compliance*.

Redoubler d'énergie

Michel Beaussier adhère à présent au modèle créé par Claire de Haut de Sigy et Julian Christen Coat : « *Notre objectif est de faire évoluer l'offre de services juridiques dans le cadre d'une assistance privilégiée de notre clientèle, précise-t-il. Il entend notamment adapter le rapport entre l'enjeu du litige et les compétences, pour en maîtriser et en réduire significativement les coûts afin que l'heure facturable ne soit plus le sujet.* » Le nouveau *senior counsel* s'y attachera et peut d'ores et déjà compter sur une équipe qui s'est agrandie en janvier dernier avec l'arrivée de Louis-Marie de Roux, un ancien associé de Thierry Lévy qui ajoute à sa casquette de pénaliste des affaires une spécialité en droit de la presse et des médias. L'équipe a également accueillie en février une nouvelle collaboratrice, Lucie Debeausse. Et, en septembre prochain, Victoire de Tonquédec, y signera sa première collaboration. Coat Haut de Sigy projette enfin de se renforcer en *compliance* dès que le besoin s'en fera vraiment ressentir. « *Depuis le lancement de notre activité, le cabinet travaille déjà à plein régime, explique Julian Christen Coat. L'arrivée de Michel Beaussier et de ses clients nous impose de redoubler d'énergie !* »

Pascale D'Amore

Vous avez apprécié cet article ? Likez Magazine Décideurs sur Facebook !

J'aime 1,6 K

LinkedIn

Twitter

Facebook 57

Email

Imprimer

Lire plus d'actualités